

VILLE DE SAINT-JÉRÔME

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur

Règlement numéro 0904-011

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La soussignée donne avis public qu'à la séance extraordinaire du 15 juillet 2024, le conseil municipal de la Ville de Saint-Jérôme a adopté le règlement portant le numéro **0904-011 règlement amendant le règlement 0904-000 relatif à l'utilisation de l'eau potable et des infrastructures d'égout et d'aqueduc, tel que déjà amendé.**

Ce règlement entre en vigueur aujourd'hui, jour de sa publication, et toute personne intéressée peut le consulter au bas du présent avis ainsi qu'au bureau de la soussignée situé au 300, rue Parent, à Saint-Jérôme.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 17 juillet 2024.

La greffière de la Ville,



Marie-Josée Larocque, MAP, OMA

Pour toute information :
Service du greffe et des affaires juridiques
450-436-1512, poste 3060